

HABILITATIONS B1 – B2 – BC – BR – BE - BS - H0 – H0V – H1 – H1V

Initiale



REFERENCE

7S-005 S - Habilitations électriques

OBJECTIF

Connaître les risques présentés par les installations et équipements BT
Connaître et appliquer les consignes de sécurité, en BT, liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension effectués sur des ouvrages ou des installations

PUBLIC VISE

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations, d'exécuter ou de diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales.

PRE-REQUIS

Etre majeur.

Maîtriser la langue française.

Avoir des compétences techniques en électricité.

PRE-REQUIS TECHNIQUES

Ordinateur, Tablette ou Smartphone connecté à internet, équipé d'un micro et de sorties audio

DURÉE en HEURES :

21h

RYTHME / NOMBRE DE JOURS

(Rythme distanciel organisé par demi-journée)

2 jours distanciel

1 jour présentiel

MODALITE PEDAGOGIQUES :

Classe Virtuelle et visio avec Zoom

Accès plateforme d'apprentissage et ressources DIGIPAS

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active, alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de retour d'expérience.

Utilisation d'un coffret pédagogique et de cellules HT, selon les cas, pour les exercices pratiques.

Un livret regroupant les exposés est remis aux stagiaires.

Théorie :

- La réglementation sur la sécurité électrique : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510.
- Rappel des notions élémentaires d'électricité.
- Les niveaux d'habilitation et le rôle des intervenants.
- L'évaluation des risques.
- Les dangers de l'électricité.
- Les appareillages en Basse Tension.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les procédures et déroulement des travaux hors tension.
- Les procédures et le déroulement des interventions.
- Les opérations spécifiques de manœuvre, mesurage, vérifications et essais.
- La procédure en cas d'accident électrique.
- La procédure en cas d'incendie électrique.
- Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations.
- Le chargé d'interventions générales : rôle et opérations.

Pratique : BT et/ou HT selon le cas

- Présentation des équipements et installations électriques.
- Reconnaissance des différents appareils (manuels, automatiques, protections, pouvoir de coupure).
- Technique de manœuvre des appareils.
- Présentation d'un équipement consigné.
- Mise en place de zones de travail.
- Respect des distances (vérifications pratiques).
- Présentation et utilisation du matériel de sécurité.
- Rappel des dangers inhérents à ces différents équipements